Programmes de cycles supérieurs en informatique

Maîtrise en informatique Profil professionnel Projet d'intervention (8INF861)

Trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Guide

Version octobre 2012



Université du Québec à Chicoutimi

Département d'informatique et de mathématique

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRESI
PRÉSENTATION
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
PRÉSENTATION GÉNÉRALE
ANNEXE « A » DESCRIPTION DU PROJET D'INTERVENTION
ANNEXE « B » IDENTIFICATION DU SUPERVISEUR EN ENTREPRISE
ANNEXE « C » RAPPORT D'ÉVALUATION DOCUMENT PROPOSITION DU PROJET D'INTERVENTION
ANNEXE « D » FORMULAIRE D'APPRÉCIATION DU DÉROULEMENT DU PROJET D'INTERVENTION PAR LE PROFESSEUR RESPONSABLE DU PROJET D'INTERVENTION
ET LE SUPERVISEUR EN ENTREPRISE
ANNEXE « E » GUIDE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT DU PROJET D'INTERVENTION 17
ANNEXE « F » RAPPORT D'ÉVALUATION PAR LE JURY RAPPORT FINAL
ANNEXE « G » RAPPORT D'ÉVALUATION PAR LE JURY PRÉSENTATION DU RAPPORT FINAL
ANNEXE « H » RAPPORT D'APPRÉCIATION DE L'ENCADREMENT PAR L'ÉTUDIANT 23

Note : Dans le présent document, le générique masculin est utilisé à titre épicène.

PRÉSENTATION

Le programme de Maîtrise en informatique offre, depuis l'automne 2009, un nouveau profil de formation

visant à développer chez l'étudiant des compétences avancées dans des secteurs de pointe de

l'informatique. En plus de permettre l'acquisition de connaissances de haut niveau, le programme de

maîtrise cherche à développer chez l'étudiant ses capacités d'analyse et de synthèse.

Le PROFIL PROFESSIONNEL vise, entre autres, à favoriser la progression de l'étudiant dans son

insertion dans le marché du travail. Il permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances pour proposer

des solutions à des problèmes spécifiques au domaine de l'informatique, de développer une capacité de

synthèse, une rigueur et un sens critique dans un domaine en constante évolution et à développer des

habiletés de communication.

Pour terminer son programme, l'étudiant peut choisir de réaliser un projet d'intervention qui est une

activité de 15 crédits. Pour s'inscrire à cette activité de projet d'intervention, l'étudiant doit avoir complété

un minimum de 24 des 30 crédits de la scolarité. L'étudiant devra aussi avoir complété au préalable, le

cours 8INF850 Méthodologie de la recherche.

Le présent document informe l'étudiant sur les différents éléments administratifs concernant le projet

d'intervention.

Le directeur des programmes de cycles supérieurs en informatique,

Yves Chiricota

545-5011, poste 5651

dpcs_informatique@uqac.ca

1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Programme

Ce projet d'intervention optionnel est offert aux étudiants inscrits à la maîtrise en informatique, profil professionnel.

Durée du projet d'intervention

La durée du projet d'intervention doit être d'un minimum de 675 heures. Le projet d'intervention donne droit à 15 crédits universitaires.

Période de déroulement du projet d'intervention

Le projet d'intervention peut débuter dès la première semaine du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit pour ce projet d'intervention, soit en septembre, en janvier ou en mai.

Rémunération

Le projet d'intervention peut être rémunéré. Au besoin, les entreprises fixent elles-même la rémunération accordée à l'étudiant. À titre indicatif l'intervalle de rémunération peut se situer entre 9,50 \$ et 18,00 \$ l'heure.

Responsable des projets d'intervention à la maîtrise en informatique à l'UQAC

Responsable des projets d'intervention: Monsieur Jean Forgues, coordonnateur aux programmes au DIM, au numéro : (418) 545-5011 poste 5258 (ppcs_informatique@uqac.ca)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Introduction

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises dans les cours du programme avec la réalisation d'un projet de développement en entreprise. Permettre aussi à l'étudiant de développer son esprit critique et de synthèse en positionnant le projet dans un cadre général.

Crédits d'impôts

Les entreprises offrant un projet d'intervention rémunéré et qui sont soumises à la Loi sur les impôts du Québec peuvent profiter de crédits d'impôts remboursables pour stage en milieu de travail. Toutes les sociétés et coopératives exploitant une entreprise au Québec peuvent bénéficier de cette mesure fiscale.

L'aide financière accordée aux sociétés ou aux particuliers prend la forme d'un crédit d'impôt remboursable. Les dépenses admissibles se composent du salaire du stagiaire dans le cadre de son projet d'intervention et de celui de la personne qui en assure la supervision pour les heures consacrées à son encadrement :

- Le salaire horaire de base versé à un étudiant, jusqu'à concurrence de 18 \$ l'heure ;
- Le salaire horaire de base versé à la personne qui assure la supervision, jusqu'à concurrence de 30 \$ l'heure. Ces dépenses sont limitées, notamment, par le nombre d'heures d'encadrement qui peuvent être considérées et par un plafond hebdomadaire;
- ➤ Une entreprise peut réclamer un maximum de 10 heures d'encadrement par semaine pour un stagiaire inscrit à un programme universitaire.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez www.inforoutefpt.org/creditimpot.

Rôle de l'entreprise

Le contenu du projet d'intervention est proposé par l'entreprise selon ses besoins. Le formulaire de description du projet d'intervention apparaît en annexe « A ».

L'entreprise qui accepte de participer au programme de projet d'intervention doit comprendre les objectifs de formation propres à ce type de projet d'intervention et en accepter les bases de fonctionnement. Elle assure l'encadrement de l'étudiant en désignant une personne qui agira à titre de superviseur de projet d'intervention.

Rôle du professeur responsable du projet d'intervention

L'étudiant choisit le professeur responsable du projet d'intervention et est confirmé par la direction de programme. Il est choisi parmi le personnel enseignant du département d'informatique et de mathématique de l'université. Il assure la communication entre l'entreprise et l'étudiant. Il voit à ce que les objectifs d'apprentissage à l'intérieur des projets d'intervention tels que définis au plan de cours soient atteints et que les attentes des entreprises définies et acceptées au début du processus soient réalisées.

Le professeur qui encadre le projet d'intervention est responsable de l'évaluation du déroulement du projet d'intervention qui se fait en collaboration avec le superviseur du projet d'intervention en entreprise en tenant compte de son appréciation. Il est aussi membre du jury d'évaluation.

Rôle du superviseur du projet d'intervention en entreprise

Le superviseur du projet d'intervention en entreprise est désigné par l'organisme (annexe « B ») qui accueille l'étudiant et le guide dans le projet qui lui est confié. Cette personne joue un rôle actif dans la préparation des objectifs du projet d'intervention et de son contenu. Elle accepte de jouer le rôle de formateur dans la mesure où elle est sollicitée par l'étudiant. Le superviseur est le contact entre l'étudiant et l'entreprise. Enfin, le superviseur du projet d'intervention en entreprise transmettra son appréciation à l'étudiant.

Rôle de l'Université du Québec à Chicoutimi

L'Université du Québec à Chicoutimi, par l'entremise du responsable du programme et du département concerné, a la responsabilité globale de l'organisation et de l'administration des projets d'intervention en collaboration avec les entreprises participantes. Elle a les responsabilités suivantes :

- prépare les étudiants à la réalisation des projets d'intervention;
- > assure les communications entre les partenaires permettant de favoriser une meilleure réalisation des étudiants ;
- > prend en charge l'assurance responsabilité civile pour l'étudiant;
- > produit le plan de cours du projet d'intervention ;
- produit et administre les formulaires reliés au projet d'intervention ;
- désigne un professeur responsable du projet d'intervention.

Rôle du jury

Le jury est constitué du directeur du programme, du professeur responsable du projet d'intervention et d'un professeur nommé par la direction de programme. Le jury rencontrera l'étudiant une fois lors de la présentation rapport final.

Le jury doit noter le document du rapport de projet d'intervention remis par l'étudiant, ainsi que la présentation qui lui sera faite.

Échéancier

Différentes tâches sont reliées à la gestion du projet d'intervention.

Calendrier des tâches reliées au cours projet d'intervention

Odienanei des taches renees du cours projet à intervention				
Trimestre du projet d'intervention				
Tâche	Automne, Hiver ou Été			
Aviser le directeur du programme de son intention de s'inscrire au cours projet d'intervention	Avant la période d'inscription officielle du trimestre où le cours est suivi (cf. calendrier universitaire officiel).			
Démarches pour trouver une entreprise d'accueil	Avant la période d'inscription officielle du trimestre où le cours est suivi.			
Inscription au cours projet d'intervention	Durant la période d'inscription officielle.			
Assignation par le directeur du programme d'un professeur pour agir à titre de responsable du projet d'intervention.	Durant la semaine suivant la semaine d'inscription officielle.			
Approbation du document « Proposition du projet d'intervention »	Avant ou au début du projet d'intervention.			
Déroulement du projet d'intervention	Trimestre du cours			
Présentation du rapport de projet d'intervention au jury*	Entre la première et la quatrième semaine du trimestre suivant celui de la réalisation de l'activité.			

^{*} La présentation devant jury est organisée par la direction des programmes de deuxième cycle en informatique.

Évaluation globale du projet d'intervention

Plusieurs éléments sont considérés dans l'évaluation globale du projet d'intervention pour des proportions particulières. Dans un premier temps, l'étudiant dépose un document de la proposition du projet d'intervention qui devra être approuvé par le professeur responsable du projet d'intervention et le directeur du programme. Le projet d'intervention se déroule tel qu'approuvé et est évalué par le professeur responsable du projet d'intervention et par le superviseur du projet d'intervention en entreprise. L'étudiant dépose un rapport final et en fera une présentation devant le jury qui procédera à leur évaluation.

L'évaluation du projet d'intervention est régie par la « Procédure relative au cheminement et à l'évaluation d'un étudiant dans le cadre des activités de recherche, de création, d'intervention et de stage aux cycles supérieurs » de l'UQAC. Les critères d'évaluation du projet d'intervention sont déterminés par l'unité administrative du programme. Le résultat final du projet d'intervention réussi est accompagné d'une des notations suivantes : « Excellent », « Très bien » ou « Bien ». En cas d'échec, le résultat est « E ».

Le tableau qui suit décrit la pondération retenue.

Notation du projet d'intervention

Élément		%
Document « Proposition du projet d'intervention»		10
Déroulement du projet d'intervention		
Par le professeur responsable		20
Par le superviseur en entreprise		_20
Sous-total		40
Document « Rapport de projet d'intervention»		40
Présentation du rapport de projet d'intervention devant jury		10
	Total	100

Une notation « Excellent » est obtenue avec une note supérieure 90%.

Une notation « Très bien » est obtenue avec une note supérieure à 70% et inférieure à 90%

Une notation « Bien » est obtenue avec une note entre 60% et 70%

Une notation « Échec » est obtenue avec une note inférieure à 60%

Projet de projet d'intervention

Le document de la proposition du projet d'intervention est rédigé en style narratif, clair et concis. Le document est écrit en français et la qualité de la langue doit être impeccable. Le document de la proposition du projet d'intervention dont la longueur ne doit pas excéder vingt pages, doit comporter les éléments suivants :

- Démarches réalisées pour l'obtention du projet d'intervention;
- > Définition du sujet du projet d'intervention;
- ➤ Contexte du projet d'intervention (entreprise, environnement de travail, superviseur en entreprise);
- Objectifs du projet d'intervention ;
- Chronologie du projet d'intervention ;
- Résultats escomptés.

Le formulaire d'évaluation de la proposition du projet d'intervention apparaît en annexe « C ».

Déroulement du projet d'intervention

Le projet d'intervention se déroule selon la proposition accepté par le jury. Le déroulement du projet d'intervention est évalué par le professeur responsable du projet d'intervention, et par le superviseur du projet d'intervention en entreprise qui transmettra son appréciation à l'étudiant. Le formulaire d'évaluation apparaît en annexe « D ».

Rapport de projet d'intervention

Le rapport final doit présenter chacune des phases du projet d'intervention et montrer les liens avec les différents cours suivis. L'étudiant doit faire la synthèse des apprentissages et poser un regard critique sur le projet d'intervention réalisé. Ce rapport doit être déposé deux semaines avant la présentation devant le jury au secrétariat du programme. Il sera alors transmis aux membres du jury.

Le guide de présentation du rapport de projet d'intervention se trouve en annexe « E ». Le formulaire d'évaluation du rapport de projet d'intervention apparaît en annexe « F ».

Présentation du rapport de projet d'intervention au jury

Le rapport final est présenté devant jury. La présentation dure 45 minutes au total. Trente minutes sont consacrées à l'étudiant qui présente son rapport. Les quinze dernières minutes sont réservées pour répondre aux questions du jury. Cette présentation fait l'objet d'une évaluation dont le formulaire d'appréciation apparaît en annexe « G ». La présentation se fait à la date inscrite à la section « Échéancier » du présent document.

Appréciation de l'encadrement par l'étudiant

Après la remise de sa note par le responsable du projet d'intervention, l'étudiant peut compléter, s'il le désire, le formulaire « Rapport d'appréciation de l'encadrement par l'étudiant». Le formulaire d'appréciation se trouve en annexe « H ».

ANNEXE « A » DESCRIPTION DU PROJET D'INTERVENTION

Identification de l'organisme

Nom de l'organisme :		Contact:	
Adresse:		Fonction:	
Téléphone : ()	Poste:	Courriel :	
Télécopieur : ()			
Nature du projet d'interventi	on		
Brève description de l'entreprise ou	du service		
Brève description du projet d'interve	ention		
Brève description du secteur d'interv	vention		
Période du projet : Du		аи	
Représentant de l'orga	nisme		Date

ANNEXE « B »

IDENTIFICATION DU SUPERVISEUR EN ENTREPRISE

1. Identification du superviseur en entreprise

Tom:	
vom:	
Adresse:	
/ille :	
Téléphone bureau : ()	Poste:
Télécopieur : ()	
Féléphone résidence : ()	
Courriel :	
2. Renseignements sur le sur l	uperviseur en entreprise
Brève description des fonctions :	
3. Autres informations perti	nentes

ANNEXE « C »

RAPPORT D'ÉVALUATION DOCUMENT PROPOSITION DU PROJET D'INTERVENTION

1- LE CONTENU DE LA PROPOSITION DU PROJET D'INTERVENTION: $\sqrt{}$ Critères d'évaluation : Démarches réalisées pour l'obtention du projet d'intervention Définition du sujet du projet d'intervention Contexte du projet d'intervention (entreprise, environnement de travail, superviseur en entreprise) Objectifs du projet d'intervention Chronologie du projet d'intervention Résultats escomptés **2-- LA FORME:** Critères d'évaluation : Soin apporté à la mise en page Lisibilité du document Orthographe et grammaire Qualité de la rédaction Niveau de détail adapté

RÉSULTAT	/ 5 POINTS
RESOLIAI	/ 31 OIN13
SIGNATURE :	DATE :
Le professeur responsable du projet d'intervention	le directeur de programm

ANNEXE « D »

FORMULAIRE D'APPRÉCIATION DU DÉROULEMENT DU PROJET D'INTERVENTION PAR LE PROFESSEUR RESPONSABLE DU PROJET D'INTERVENTION ET LE SUPERVISEUR EN ENTREPRISE

- Le professeur responsable du projet d'intervention et le superviseur en entreprise complètent chacun de leur côté le formulaire.
- > Il est souhaitable que cette grille d'appréciation soit complétée après un échange avec l'étudiant.
- > Tenez compte, dans votre appréciation, des résultats que l'étudiant a obtenus en assumant les responsabilités qui lui ont été confiées.
- Fondez votre appréciation sur l'analyse du rendement de l'étudiant dans l'exercice de ses principales responsabilités, plutôt que sur les traits de sa personnalité.
- > Veillez à ce que toutes vos indications s'appuient sur des faits observables et mesurables, si possible.
- Assurez-vous que vous avez bien compris le sens de chaque facteur avant d'apprécier le rendement de l'étudiant.

Choisissez ensuite la mention appropriée et encerclez la case correspondante.

➤ Si vous jugez qu'un facteur n'est pas lié directement au rendement de l'étudiant, encerclez la case « ne s'applique pas ».

Pour de plus amples informations concernant le rapport d'appréciation, vous pouvez communiquer avec Monsieur Jean Forgues, coordonnateur aux programmes au DIM, au numéro : (418) 545-5011 poste 5258.

GLOSSAIRE

Autonomie (capacité de travailler seul) :

De 100% à 80% du temps

Très satisfaisant

De 60% à 79% du temps

Satisfaisant

Moins de 59% du temps

Insatisfaisant

Écoute active :

Capacité d'écouter et de tenir compte des échanges, des opinions et des idées de son interlocuteur.

Travailler en équipe :

Capacité de s'intégrer dans une équipe. Capacité de faire valoir avec respect ses idées et fait preuve de flexibilité.

Adaptation sociale:

Capacité d'établir des relations et des contacts positifs avec le personnel de l'entreprise et les clients.

Initiative:

Capacité de suggérer ou d'initier une action liée à son travail et à l'amélioration de ce travail.

Imagination:

Capacité de démontrer une facilité à inventer et à créer un projet, à proposer des solutions, à anticiper des difficultés ou à définir des enjeux.

Sens de l'analyse :

Capacité de déduire l'essentiel d'un sujet ou d'une problématique afin d'apporter une contribution positive à l'entreprise.

Communication orale:

Capacité de communiquer avec aisance ses idées dans un vocabulaire clair et un français approprié.

Communication écrite:

Capacité d'écrire dans un français approprié en respectant les règles d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation.

Responsabilité inhérente à la tâche :

Capacité de mesurer le degré de confiance que le stagiaire a suscité chez l'employeur dans la réalisation des tâches exigées.

Produire un document:

Capacité de produire des documents écrits (ex : rapport, plan, évaluation, etc.) qui rencontrent les exigences de l'entreprise.

Formuler des recommandations :

Capacité de posséder un esprit de synthèse lui permettant de formuler une recommandation fondée sur l'essentiel d'une problématique (la possibilité d'appliquer les recommandations qui tiennent compte de la culture et des pratiques de l'entreprise).

Vulgariser la terminologie :

Capacité d'utiliser adéquatement et avec simplicité les termes techniques de son champ de spécialisation.

Maîtrise de son champ de spécialisation :

Capacité de l'étudiant de mettre au profit de l'entreprise sa formation académique (un transfert de connaissance).

Rapport d'appréciation de l'étudiant par le professeur responsable du projet d'intervention et le superviseur en entreprise

1- Très satisfaisant : rendement qui dans la plupart des responsabilités dépasse les normes

requises

2- Satisfaisant: rendement qui correspond aux normes dans l'exercice des

responsabilités confiées à l'étudiant.

3-Insatisfaisant: rendement qui ne répond pas aux normes dans l'exercice des

responsabilités à l'étudiant.

4- Ne s'applique pas

Note: Servez-vous du glossaire à la page 5 pour la définition des termes utilisés.

A- LES APTITUDES & LES HABILETÉS :

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Ne s'applique pas
Démontre de l'autonomie	1	2	3	4
Démontre une capacité d'écoute active	1	2	3	4
Démontre une capacité à travailler en équipe	1	2	3	4
Démontre un bon esprit d'adaptation sociale	1	2	3	4
Démontre de l'initiative	1	2	3	4
Démontre de l'imagination	1	2	3	4
Démontre un bon sens d'analyse	1	2	3	4
Démontre une habilité dans les communications orales	1	2	3	4

COMMENTAIRES:

B- LES CONNAISSANCES :					
	;	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Ne s'applique pas
Maîtrise les communications écrites		1	2	3	4
Est capable d'assumer les responsabilités inhérentes à sa tâche		1	2	3	4
Est capable de produire les documents demandés		1	2	3	4
Est capable de formuler des recommandations		1	2	3	4
Est capable de vulgariser la terminologie utilisée		1	2	3	4
Maîtrise bien son champ de spécialisation		1	2	3	4
C- CLASSEMENT :					
Sur un groupe de 100 étudiants, quel rang occuperait l'étudiant? (no	ote: 1 étant le	mei	lleur))	
1 À 10 11 À 25 26 À 50 51 À 7	75 76	À 10	00		
D- AUTRES COMMENTAIRES :					
RÉSULTAT			_/ 20	POI	NTS
SIGNATURE :	DATE :_				
Le professeur responsable du projet d'intervention	Le su	perv	iseui	r en e	ntreprise

ANNEXE « E »

GUIDE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT DU PROJET D'INTERVENTION

Le rapport du projet d'intervention doit présenter chacune des phases du projet d'intervention et montrer les liens avec les différents cours suivis. L'étudiant doit faire la synthèse des apprentissages et poser un regard critique sur le projet d'intervention réalisé. Ce rapport doit être déposé deux semaines avant la présentation devant le jury au secrétariat du programme. Le rapport comprend trois parties.

CONTENU DU RAPPORT

La **Première partie** du rapport comprend le compte-rendu du projet d'intervention qui doit contenir les éléments suivants :

- Définition du sujet du projet d'intervention ;
- > Description du milieu du projet d'intervention;
 - Description de l'entreprise ;
 - o Secteur d'activité;
 - o Taille;
 - o Département d'accueil;
 - o Environnement matériel et logiciel.
 - Fonctionnement de l'entreprise ;
 - Superviseur du projet d'intervention ;
 - o Rôle dans l'entreprise.
- Description du projet d'intervention ;
 - Problématique ;
 - Environnement de travail;
 - Responsabilités;
 - Tâches;
 - Déroulement chronologique du projet d'intervention ;
 - Objectifs visés et résultats obtenus.

La **Deuxième partie** du rapport comprend vos réflexions, votre point de vue sur le déroulement du projet d'intervention, et doit contenir les éléments suivants :

- ➤ Analyse du projet d'intervention ;
 - Liens avec les différents cours suivis ;
 - Problèmes rencontrés ;
 - Solutions apportées.
- Impressions personnelles ;
 - Situations rencontrées lors du déroulement du projet d'intervention ;
 - o Relations humaines;
 - o Adaptation;
 - o Techniques.
 - Apport du projet d'intervention;
 - o Connaissances générales en informatique ;
 - o Niveau technique;
 - o Connaissance du milieu de travail;
 - Plan de carrière ;
 - o Enrichissement sur le plan personnel;
 - o Enrichissement comme élément de formation.
 - Préparation du projet d'intervention ;
 - Niveau de connaissance général ;
 - Cours reliés.

La **Troisième partie** du rapport est facultative et comprend l'ensemble des documents que vous souhaitez annexer pour illustrer certains points particuliers présentés dans le rapport.

NORMES DE PRÉSENTATION

Le rapport est rédigé en style narratif, clair et concis. Le rapport est écrit en français et la qualité de la langue doit être impeccable. Le public ciblé est composé des membres du jury qui est constitué du directeur du programme, du professeur responsable du projet d'intervention et d'un professeur nommé par la direction de programme.

Le rapport est remis en une copie reproductible (non reliée) et doit respecter les éléments suivants :

- ➤ Recto;
- ➤ Un interligne et demi ;
- ➤ Longueur de 20 à 30 pages, sans compter les annexes ;
- > Pagination en bas de page;
- Page titre ;
- > Table des matières ;
- > Introduction;
- > Texte principal (section CONTENU DU RAPPORT);
- ➤ Conclusion;
- ➤ Bibliographie (si nécessaire) ;
- > Annexes.

ANNEXE « F »

RAPPORT D'ÉVALUATION PAR LE JURY RAPPORT FINAL

1- LE CONTENU DU RAPPORT FINAL:	/ 20 POINTS
Critères d'évaluation :	
Première partie du rapport qui doit comprendre les éléments définis à présentation du rapport de projet d'intervention :	l'annexe « D » Guide de
Définition du sujet du projet d'intervention	/ 2 points
Description du milieu de projet d'intervention	/ 2 points
Description du projet d'intervention	/ 8 points
Deuxième partie du rapport qui doit comprendre vos réflexions, votre point d projet d'intervention, et doit contenir les éléments suivants :	e vue sur le déroulement du
Analyse du projet d'intervention	/ 4 points
Impressions personnelles	/ 4 points
COMMENTAIRES:	

Cohérence et rigueur Pertinence et justification	/ 10 points
Pertinence et justification	
	/ 10 points
OMMENTAIRES:	
RÉSULTAT	/ 40 POINTS
SIGNATURES :	
Nembre du jury :	DATE :

ANNEXE « G » RAPPORT D'ÉVALUATION PAR LE JURY PRÉSENTATION DU RAPPORT FINAL

1- LA PRÉSENTATION ORALE DU RAPPORT :

Critères d'évaluation :	$\sqrt{}$
Présence des éléments requis	
Cohérence du plan de présentation	
Niveau de détail et vocabulaire utilisé	
Capacité à transmettre un message	
Clarté de la présentation	
Débit verbal, élocution	
Attitude générale face au jury	
Respect de la période de temps imposée	
Qualité du support utilisé	
Présentation générale du candidat	
RÉSULTAT GLOBAL COMMENTAIRES :	/ 10 POINTS
SIGNATURES:	
Professeur responsable :	DATE :

ANNEXE « H » RAPPORT D'APPRÉCIATION DE L'ENCADREMENT PAR L'ÉTUDIANT

A - LE PROJET D'INTERVENTION :

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Ne s'applique pas
L'intervention répondait à mes attentes	1	2	3	4
Les objectifs de l'intervention ont été clairement établis au départ	1	2	3	4
L'intervention m'a apporté des connaissances utiles		2	3	4
L'intervention m'a permis de développer des compétences pratiques	1	2	3	4
L'intervention m'a permis de mettre en pratique les apprentissages théoriques	1	2	3	4
L'intervention constitue un apport important à ma formation	1	2	3	4

B-LE CHARGÉ DE FORMATION PRATIQUE (ENTREPRISE):

Assume son rôle de superviseur		2	3	4
Se montre disponible	1	2	3	4
M'offre un encadrement de qualité au plan de la démarche et des méthodes de travail utilisées		2	3	4
Me facilite l'accès à l'information		2	3	4
M'offre une « rétroaction » de qualité sur mes attitudes et mes réalisations		2	3	4
Fait en sorte que j'obtienne la collaboration des personnes utiles à la réalisation de mon mandat		2	3	4
Favorise mon intégration sociale dans le milieu de travail		2	3	4

SIGNATURE: DATE:	C - COMMENTAIRES :		
	SIGNATURE :	DATE :	
e stagtaire :			
	æ stagtaire :		